

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. V

MONTREAL, NOVEMBRE 1882.

No. 10

Table des matières.

Avis aux secrétaires des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles.....	145
Avis aux cercles agricoles.....	145
Société d'industrie laitière.....	145
Un bon fabricant de beurre et de fromage.....	145
Leçons d'agriculture.....	145
Nourrissage du bétail.....	147
Fromage.....	148
Plantation de noyers noirs et d'érables à Giguère.....	148
Tabac canadien.....	148
Fabrication du beurre.....	148
Exhibition agricole du comté de l'Islet.....	149
L'Association forestière de la P. Q. C.....	150
Arboriculture fruitière.—Culture des fruits en Russie.....	154
La vigne dans notre province.....	155
Bonces—framboisiers.....	155
Un igname.....	156
Economie domestique.—Conservation des herbes fines.....	156
Bibliographie.—"L'art de greffer".....	157
ECHO DES CERCLES.—L'Agriculture dans Charlevoix, p. 158; Sainte-Perpétue, p. 159; Deschambault.....	159
Nos gravures.—Vache ayrshire (premier prix à l'exposition provinciale), p. 149; exposition de chevaux percherons, pp. 152-3; Bonces et framboisiers, p. 156.	

AVIS AUX SECRÉTAIRES DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET DES CERCLES AGRICOLES.

Messieurs les secrétaires des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles sont priés de remplir les blancs de listes que nous leur expédions dans le cours de ce mois-ci. Ces blancs doivent être remplis en y inscrivant les noms des souscripteurs, de manière à ce que tous ceux qui ont une même adresse de bureau de poste soient mis ensemble à la suite les uns des autres. Il est essentiel de donner l'adresse du bureau de poste et non de la paroisse, car il arrive souvent que les deux diffèrent, ou qu'il y a plusieurs bureaux dans une même paroisse.

Ces blancs devront être remplis et adressés sous le plus court délai à Ed. A. Barnard, directeur du Journal d'agriculture, Oap Saint-Michel, P. Q., et devront contenir les noms des souscripteurs de 1882, et aucun autre.

Pour éviter toutes réclamations ou correspondances inutiles, messieurs les secrétaires devront se rappeler que l'envoi du journal d'agriculture ne commencera à se faire sur les nouvelles listes qu'avec le numéro de février 1883, que ces listes ne seront plus corrigées ensuite qu'en décembre 1883.

Avis aux cercles agricoles.

Monsieur,—L'honorable commissaire m'a donné instruction de vous dire que, désormais, vous pourrez adresser le *Journal d'agriculture* aux membres des cercles agricoles aux seules conditions suivantes, savoir :

- 1° Que les directeurs des différents cercles certifient que chacun des membres dont ils vous transmettent les noms assiste habituellement aux réunions de leur cercle;
- 2° Que ces mêmes directeurs vous adressent, au moins tous les six mois, un rapport des opérations de leur société. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur,

ERNEST GAGNON, secrétaire.
Département de l'agriculture, Québec, 29 septembre 1882.

M. l'abbé Provancher nous adresse une correspondance que nous devons remettre au prochain numéro.

Société d'industrie laitière.

Nous espérons que toutes les fabriques de beurre et de fromage de la province enverront quelques délégués à la réunion de la société d'industrie laitière qui doit avoir lieu à Saint-Hyacinthe, le 28 novembre courant. Il y va de l'intérêt des patrons et aussi des propriétaires de fabriques. Il est certain que de semblables réunions sont éminemment propres à améliorer la production des fabriques et à augmenter d'une manière notable les prix obtenus pour les produits. La nouvelle société recevra \$1000 annuellement du gouvernement. On conçoit l'importance de choisir, dans chaque district, un directeur capable afin que la société fonctionne avec le plus de succès possible. Nous espérons donc que tous les districts judiciaires seront représentés.

Un bon fabricant de beurre et de fromage.

Nous avons lu avec plaisir les certificats suivants :

La Beauce, 12 octobre 1882.

Mon cher Mr Coté,—Les actionnaires de la fabrique de beurre à Sainte-Marie de la Beauce ne veulent pas vous laisser partir sans vous dire combien ils ont apprécié votre zèle, votre activité, votre constante bonne humeur pendant la saison que vous avez passée à l'école de laiterie.

Ils sont heureux de pouvoir assurer d'avance ceux qui requièrent vos services qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs un meilleur chef de laiterie. Votre tout dévoué,

(signé) A. J. J. DUCHESNAY,
Gérant de la fabrique de beurre de la Beauce.

Sainte-Marie, Beauce, 10 octobre 1882.

Je soussigné, professeur d'industrie laitière pour la province de Québec, certifie que monsieur Saul Coté, de la paroisse de Saint-Flavien, comté de Lotbinière, a suivi un cours théorique et pratique de la fabrication du beurre sous ma direction, à l'école de laiterie du gouvernement provincial, à Sainte-Marie, Beauce, qu'il a accompli avec empressement, soin et exactitude les devoirs et les travaux que nous avons exigés de lui, qu'il possède toutes les qualités requises à un laitier de premier ordre et qu'il a acquis les connaissances nécessaires à un chef de laiterie. En foi de quoi nous lui donnons le présent certificat.

(signé) S. M. BARRÉ.

Nous espérons que M. Coté sera bientôt placé à la tête d'une bonne fabrique. Avis aux intéressés.

Leçons d'agriculture.

Nous avons vu que l'acide phosphorique, l'un des engrais les plus importants, ne se trouve jamais, ou presque jamais, seul. Et, plus nous avancerons dans l'étude des substances propres à la nourriture des plantes, plus nous rencontrerons d'exemples semblables. Il est heureux qu'il en soit ainsi; en effet, s'il en était autrement, si l'acide phosphorique et l'azote n'étaient pas chimiquement combinés avec d'autres substances, il est très probable que le premier serait vite lavé et enlevé du sol et que le second ne se rencontrerait jamais sous une forme assimilable pour les plantes.

Nous savons maintenant que les populations agricoles des vieux pays ont accepté et en ont fait la base de leurs opérations, de très grandes erreurs qui ne sont pas encore tout à fait mises de côté de nos jours. Dans ce pays-ci spéciale-